

**COMPTE RENDU CAPL PREPARATOIRE AU TABLEAU D'AVANCEMENT DE CONTROLEUR
2^{ème} CLASSE A CONTROLEUR 1^{ère} CLASSE DU 12 AVRIL 2011**

Après lecture des déclarations liminaires de chaque organisation syndicales, le président de la CAPL a, entre autres, rappelé que chaque statut avait une histoire !!! et a ainsi justifié l'existence voire la persistance des différents grades dans le cadre B...

Tableau d'avancement :

Dans le département 29 agents remplissent les conditions statutaires :

- être contrôleur 2^{ème} classe 6^{ème} échelon depuis 2 ans au moins
- justifier de 5 ans de service dans la catégorie B

Seuls 10 agents ont été inscrits dans la zone prévisible de sélection.

Un agent, ayant fait l'objet d'une procédure disciplinaire, a été écarté. Le vote portait uniquement sur ce point.

Résultat du vote :

- pour «écartement» : 4 (administration)
- abstention : 2 (FO et CGT)
- contre : 2 (SNUI)

TABLEAU D'AVANCEMENT DE CONTROLEUR 1^{ère} CLASSE A CONTROLEUR PRINCIPAL

Il n'y a pas eu de CAPL préparatoire pour le tableau d'avancement de contrôleur 1^{ère} classe à contrôleur principal puisqu'il n'y a pas d'agent écarté dans cette catégorie.

Dans le département 50 agents remplissent les conditions statutaires :

- être contrôleur 1^{ère} classe 6^{ème} échelon depuis 1an au moins
- justifier de 5 ans de service dans la catégorie B

31 agents (dont 2 au bénéfice de l'âge) ont été inscrits dans la zone prévisible de sélection.

Les élus de la CAPL 2

Hervé JAVALOYES - Chantal GANDON

Danièle MILNET - Andrée HENICKE